



Vivre à Treillières

2014

Pour une commune citoyenne et solidaire • N° 1 • Septembre 2013



Convention avec le collège privé : un scandale !

La majorité municipale vient d'offrir un contrat en or au collège privé Helder-Camara : la livraison de 63 000 repas par an au prix unitaire de 3,71 euros, alors que le coût de revient est à plus de 6 euros. Plus de 150 000 euros de subventions au collège privé par an, et cela pendant 4 ans ! Le maire présente cela comme une chance pour la commune... C'est scandaleux d'abord en termes de gestion et de conséquences sur le budget communal, ensuite en terme d'information aux Treilliérains, notamment dans le magazine municipal, l'information sur ce dossier se révèle une véritable tromperie.

OUI au développement du service de restauration municipale, NON à son hold-up !

Un prix de vente à 3,71 € : incompréhensible !

La question est simple : le repas coûte 6,71€* à la commune, pourquoi provoquer 3€ de perte ? Aucune réponse argumentée de la municipalité. Qu'est-ce que cela cache ?

* Magazine municipal de mars-avril 2013 : coût global 7,73 € - 1,02 € pour le personnel de surveillance.

4 ans de restauration pour le collège privé :
c'est le cadeau du maire pour la rentrée !



150 000 € de vos impôts pour des familles de communes extérieures !

La perte sur ce contrat est de 150 000 € par an. Vos impôts locaux vont donc subventionner le collège privé où les familles treilliéraines ne représentent qu'une minorité. Trouvez-vous cela normal ?

Qui va payer ? Les parents du primaire et vos impôts !

Surprise dans le magazine municipal de juillet-août*, les parents du primaire participeraient à hauteur de 70 000 € pour combler la perte avec le collège privé. Le reste du déficit ? C'est pour les impôts locaux de tous !

* Sur le graphique page 6, les recettes du primaire passent de 469 401 € à 538 401 € sans explication.

6 CDI créés, pour un contrat de... 4 ans !

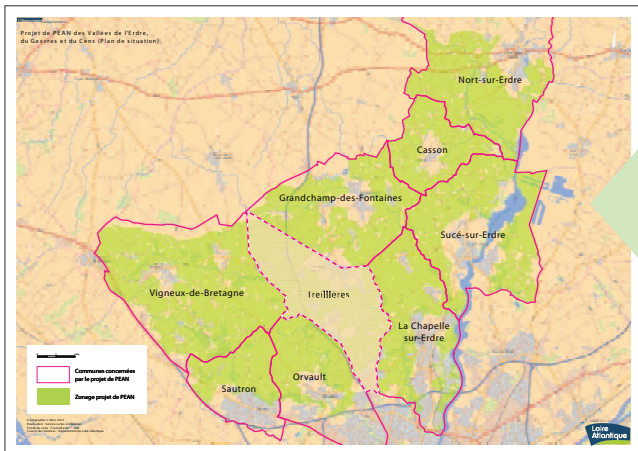
Préparer et livrer des repas dans des locaux qui n'appartiennent pas à la commune nécessite-t-il de recruter en CDI du personnel de service alors que la convention peut s'arrêter dans 4 ans ? Pour des élus ayant toujours dénoncé la surcharge du personnel municipal pour le budget communal, n'est-ce pas déconcertant ?

Rendez-vous
sur le site
vivreatreillieres.com
pour plus de
détails...

Rendez-vous
sur le site
vivreatreillieres.com
pour plus de
détails...

PÉAN*

La protection des terres agricoles se fera... Oui, mais pas à Treillières.



Projection d'après carte CG44.

Garantir l'activité agricole et assurer à tous des espaces naturels dans le futur, c'est le progrès que vont offrir huit municipalités voisines à leur population. Mais pas la majorité municipale de Treillières qui s'est contentée de suivre l'avis — très intéressé — de quelques gros propriétaires fonciers ! Et vous Treilliérains qui n'avez pas été consultés, qu'en pensez-vous ?

En savoir + sur notre site...

* PÉAN : protection des espaces agricoles et naturels, à l'initiative du conseil général de Loire-Atlantique.

Super U, Gamm Vert, Terrena

La proximité, enjeu du commerce de demain ? Oui, mais encore une fois, pas à Treillières !

C'est officiel, le maire déménage SUPER U, GAMM VERT et TERRENA à Grandchamp, en face de CARITAL, trop loin du bourg. Fini le dynamisme des commerces du bourg, place à une zone commerciale sans âme : voir le secteur du SUPER U à Vigneux pour s'en persuader...

Vivre à Treillières voulait que ces enseignes se renouvellent au plus près du bourg, projet discuté et validé avec les habitants pour garantir la proximité, et aussi pour ré-inventer le quartier de La Belle-Étoile.

L'exil de ces enseignes vers Grandchamp va entraîner des pertes fiscales pour Treillières.

Des contreparties ont-elles été négociées ?

En savoir + sur notre site...



Des graphiques trompeurs dans le magazine municipal, qu'est-ce que cela cache ?

Le mot des élus

Où est passé l'intérêt général ?

Depuis neuf mois, la vision à court terme, le repli sur soi, le conservatisme et l'abandon de la notion d'intérêt général semblent être le socle de la « gestion » de la majorité municipale. Ses méthodes de communication, liées à une désinformation systématique (des chiffres et des faits tronqués) pour justifier cette politique, relèvent plus de la propagande et de la polémique que de la concertation.

Les élus de Vivre à Treillières restent vigilants : ils posent des questions et exigent de la transparence. N'obtenant pas les réponses claires que le conseil municipal doit aux Treilliérains, ils rappellent cependant que le rôle des élus est de garantir l'intérêt général. Celui-ci doit se traduire par des décisions mûrement réfléchies et non prises à la va-vite ou au détriment de la majorité des habitants (déménagement des grandes enseignes, convention avec le collège privé, etc.) et sûrement pas à l'avantage particulier de quelques propriétaires fonciers (rejet du PÉAN, modification du PLU).



Emmanuel RENOUX,
au nom du groupe d'élus Vivre à Treillières.